

10<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

10<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES ( — d' — ) 3 <sup>e</sup> page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le Parlement se réunira la semaine prochaine. Où est la majorité. De quoi demain sera-t-il fait? — A la Conférence de la Paix. Où nous en sommes.**

La Chambre est convoquée pour le 8 décembre. Personne ne peut dire encore où se trouve la majorité : au centre gauche ou vers la gauche très nette.

Si l'on s'en rapportait aux promesses faites, si l'on en croyait l'espérance des législatures passées et si les étiquettes collées au dos de chaque candidat devaient servir d'exacte indication pour la conduite politique future du député issu de ce candidat, il serait assez facile de pronostiquer ce que sera la nouvelle Chambre. Mais il faut compter avec l'imprévu. Essayons cependant de pronostiquer d'après les données de notre confrère du Comité Duplex.

Prenez les étiquettes collées sur les listes et sur les visages des élus, et cherchons à prédire l'avenir. On voit tout d'abord que l'échec est surtout sensible pour les partis avancés. Ils doivent cet échec à la singulière idée qu'on eut leurs dirigeants de vouloir se solidariser avec le bolchevisme international, et avec des politiciens dont la France était écœurée, au point qu'en un geste de dégoût elle a rejeté tout l'amalgame. Cela c'est connu.

Puis nous voyons que le parti dit « bloc national », c'est-à-dire les républicains de gauche et les progressistes ont gagné des voix, nous constatons enfin qu'il y a encore un battu : le parti libéral, et un vainqueur : le parti conservateur.

Bien entendu tout cela est déduit des statistiques officielles qui peuvent comporter des erreurs, si l'on en juge par l'étiquette accolée à deux députés de notre département, classés comme « conservateurs » et qui ont déclaré qu'ils marcheraient sans défaillance avec la gauche et dont l'un fut toujours, politiquement, avec le sénateur Loubet.

Il n'en reste pas moins, d'après ces statistiques, qu'il y aurait environ 140 voix radicales, radicales-socialistes et socialistes non unifiées et 240 à 250 voix de républicains de gauche. Au total, un minimum de 380 à 400 voix républicaines indiscutables. C'est plus qu'il n'en faut pour faire de la bonne besogne sans compromission avec la droite.

Mais que valent les pronostics?... Il est prudent d'attendre le premier vote de principe pour être exactement fixé.

L'occasion se produira à coup sûr dès les premiers jours de la session.

Maintenant que la fièvre électorale va se calmer, les scrutins les plus passionnants étant clos, le gouvernement va se préoccuper activement sans doute, d'en finir avec les travaux de la Conférence de la Paix. Nous sommes à un an de l'armistice et il y a encore des traités à signer !...

Notre confrère de « Paris-Télégrammes » résume ainsi assez exactement la situation à la suite d'une conversation qu'il a eue avec une haute personnalité diplomatique :

— Que feront les États-Unis ? — Demandez ce que fera le Sénat et ce que fera Wilson. Ce sont deux faits distincts et le résultat le sera également ; mais d'ailleurs, peu importe. La seule question à poser est de savoir si, oui ou non, nous allons, nous les « alliés », ratifier et mettre en vigueur le traité, sans nous occuper de nos « associés ».

— Les États-Unis accepteront-ils que nous fassions sans eux la ratification ? — Peu importe. Ils feront, s'ils veulent le traité, tant de réserves, qu'il n'existera plus en fait. D'ailleurs nous ne faisons que perdre du temps, ce qui donne de l'insolence aux Allemands et leur prête un prétexte à ne pas tenir leurs engagements, notamment pour le charbon.

— Et le traité avec la Hongrie ? — Il sera signé à très bref délai, à présent qu'il y a un ministère que nous acceptons à Budapest.

— Et le traité Turc ? — Il n'est plus question, vous le pensez bien, de proposer un mandat pour Constantinople aux États-Unis. Dès lors, Paris négocie avec Londres et Rome.

— Et Fiume ? — Nous attendons de savoir ce que

les Italiens veulent décidément faire. D'ailleurs d'Annunzio va se brûler les ailes en Dalmatie s'il vole trop haut...

— Et la Ligue des Nations ?

— Elle va se fonder mais ne sera plus qu'un simple bureau à dossiers nombreux. Elle ne peut plus désormais changer la face des choses, et la désillusion est profonde partout. Mais peut-être n'est-ce pas un très grand mal lorsqu'on voit que l'on voulait surtout créer un directoire du monde.

Déjà les Anglais hésitent à s'engager et M. Léon Bourgeois, chez nous, triomphe avec raison. Bref, on ne sait pas encore où l'on va !

— Quant à la Conférence de la Paix ?

— Elle se meurt. Il faut qu'elle sache mourir en beauté et vite, sans quoi, maintenant elle risque de finir en queue de poisson ! Voyez l'Esthonie ; lisez la presse allemande, écoutez Paderewsky et vous serez fixé à cet égard.

Ce qui signifie qu'il est grand temps que les Alliés aient une politique ferme pour exiger l'exécution du Traité signé par Berlin.

## INFORMATIONS

### Arras, Lens et Béthune recevront Légion d'honneur et croix de guerre

Sur l'intervention de M. Boudenoit, vice-président du Sénat, le Gouvernement vient de décider que les villes d'Arras, Lens et Béthune recevraient simultanément la croix de la Légion d'honneur et la croix de guerre. Ces distinctions seront presque certainement remises, le 28 décembre, par le Président de la République.

### Le traité de paix va revenir devant le Sénat américain

La discussion va reprendre avec une acuité nouvelle au Sénat américain autour du traité de paix. Les républicains partisans de modifications légères vont s'employer énergiquement à trouver une base de discussion à laquelle se rallieront toutes les fractions, car la lutte autour du traité de paix ne peut se prolonger davantage. Les républicains déclarent que, s'il veut sauver le traité, le président Wilson devra accepter les réserves Lodge dans leur essence. A cette condition, ils seront prêts, de leur côté, à faire quelques concessions. Les démocrates croient que le président est prêt aujourd'hui à faire un grand effort afin d'arriver à une entente. Le président s'occupe actuellement à rédiger avec M. Hitchcock son Message au Congrès. S'il persiste à refuser toute concession, le traité de paix sera, cette fois, définitivement battu.

Mais si, au contraire, il montre une bonne volonté évidente d'arriver à un compromis, une entente entre les partis pourrait en résulter immédiatement.

### Le remboursement à la Belgique de six milliards de marks

Le remboursement au pair des six milliards de marks laissés dans les caisses belges par le gouvernement allemand s'opérerait, suivant les propositions de celui-ci, par l'émission de bons du trésor allemand, portant intérêt à cinq pour cent. Cette combinaison sera soumise au Conseil suprême de Paris pour approbation.

### La Francerelâche les navires allemands de la Baltique

Le gouvernement français, prenant en considération la protestation allemande contre la capture de navires allemands au cours du blocus de la Baltique, vient d'ordonner la libération de ces unités. Les bâtiments qui avaient été internés vont rejoindre leurs ports respectifs.

### Trois soldats allemands arrêtés

Sur mandat d'arrêt du parquet militaire de Lille, trois militaires allemands, dont un sous-officier, ont été arrêtés en Allemagne occupée, ramenés à Lille et évacués à la citadelle. Ils sont accusés de vols et violences commis dans la région du Nord. L'un d'eux aurait dérobé 400.000 francs de titres chez un particulier.

### M. Wilson céderait momentanément la présidence

Un de nos confrères déclare tenir d'une source qu'il y a lieu de croire exactement renseignée, qu'un coup de théâtre serait prêt de se produire aux États-Unis. Le président Wilson s'accorderait un congé d'un mois, au cours duquel il serait remplacé par le vice-président, M. Marshall.

M. Marshall n'est pas seulement un francophile avéré ; son passage au pouvoir pourrait réduire la résistance de tous les sénateurs dont l'opposition à la ratification du traité est nourrie pour une grande part de rancunes personnelles. En outre, Mme Marshall est une amie de vieille date de la France dont elle prenait le parti en toute occasion dès avant la guerre actuelle. Il est évident que si, comme il semble, le sort de la ratification est lié à des questions personnelles, M. Wilson se doit de tenter ce moyen.

### On découvre en Allemagne des prisonniers français mis au secret

L'Allemagne garde encore des prisonniers de guerre, malgré toutes les conventions. Hier est en effet arrivé à Dijon le soldat Louis Boucher, du 141<sup>e</sup> de ligne, engagé volontaire de la classe 1920.

Fait prisonnier le 6 juin 1918 au combat de Villers-Bretonneux, il fut dirigé sur le camp de Wiesbaden, où il resta deux mois. Traduit devant un conseil de guerre pour tentative d'évasion et voies de fait sur une sentinelle, il fut, avec deux camarades, condamné à dix ans de détention dans une enceinte fortifiée. On l'emmena à Dantzig, et les deux autres à Koenigsberg.

Enfermé dans un obscur cachot, il ne voyait et n'entendait rien. Comme nourriture, par jour, pendant toute sa captivité, qui ne prit fin que ces jours derniers, deux cents grammes de pain, du blé cuit et du rutabaga.

La mission française de Berlin envoya à Dantzig une commission spéciale d'officiers. Au cours de perquisitions faites dans la prison par cette commission, on découvrit sept soldats français. Les malheureux ne savaient rien de la conclusion de la paix, et on était au 20 octobre 1919 ! Forcé fut aux Allemands de les mettre en liberté, et c'est ainsi qu'ils viennent d'être rapatriés par Francfort, Mayence et le Havre.

Le soldat Louis Boucher, porté comme disparu, n'avait pu, durant toute sa captivité, recevoir ni adresser aucune correspondance.

### Un armistice entre l'Allemagne et la Lithuanie

Par l'intermédiaire de la mission militaire interalliée, un armistice a été conclu entre l'Allemagne et la Lithuanie.

L'arrangement garanti que jusqu'au 13 décembre les Allemands ne seront plus attaqués. Par contre, la division de fer devra quitter immédiatement le territoire lithuanien et être rassemblée au complet le 1<sup>er</sup> décembre entre Murajewo et Schawli.

### Les troupes japonaises en Sibérie

On mande d'Helsingfors au Svenska Dagbladet :

« M. Stepanoff, ministre de la Guerre de l'amiral Koltchak, qui se trouve en ce moment à Helsingfors, dit qu'il y a actuellement 85.000 hommes de troupes japonaises en Sibérie, dont 14.000 de cavalerie. »

### La Hollande refrène la propagande révolutionnaire

Les autorités hollandaises auraient fait arrêter dernièrement à la frontière plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles de nombreux délégués et des courriers des comités révolutionnaires internationaux.

Des sommes importantes destinées à la propagande révolutionnaire auraient été saisies, ainsi que des armes et des munitions.

### Une grève de candidats et d'électeurs

Il y a eu grève de candidats, et grève d'électeurs à Pontivy. Sur 2.800 inscrits, il n'y a eu que 19 votants, parmi lesquels 9 bulletins blancs et 1 nul.

### Les Chambres convoquées

Par décret du Président de la République française, le Sénat et la Chambre des députés sont convoqués en session extraordinaire pour le 8 décembre 1919.

### Aurons-nous du pain ?

Étant donnée la hausse générale des denrées et la crise du change, il est permis de se demander si la soudure en céréales sera aussi aisée qu'on le pourrait croire.

Il est à l'heure actuelle, difficile de savoir ce qu'on tirera des greniers roumains, serbes et russes, dont l'appoint a été escompté dans les prévisions de fournitures. Il n'est pas certain que l'État soit, dès maintenant, assuré de la quantité globale qui lui sera nécessaire.

Si quelques-uns de ses fournisseurs sont défaillants, l'approvisionnement s'en trouvera évidemment gêné. On bouclera, très vraisemblablement, mais on bouclera juste.

## CHRONIQUE LOCALE

### Le résultat

La lutte municipale se termine par la victoire de la liste de Monzie. C'est le triomphe de l'extrême. Il n'y a pas de bolchevisme de notre côté disait la *Dépêche*.

Une affirmation ne suffit pas à supprimer la réalité.

Un des élus, sollicité il y a quelques jours par les Poilus qui désiraient faire loyalement une liste d'union large et complète, répondit par une lettre où on lit :

« Je ne puis être des vôtres, M. Coueslant ayant déclaré dans son journal qu'il ne pactiserait « jamais avec le bolchevisme ».

Alors ?...

Ne récriminons pas. Nous sommes battus. Les Poilus peuvent voir aujourd'hui que nous étions dans le vrai en leur conseillant une entente avec les sortants.

Cahors veut M. de Monzie.

Inclinons-nous ! Reste à savoir si le département entend se laisser mener par le chef-lieu !...

L'avenir nous fixera.

Nous n'en resterons pas moins partisans, ici, demain comme toujours, d'un idéal fermement républicain, voire d'un idéal socialiste en action comme nos actes l'ont prouvé, mais d'un idéal républicain exempt de bolchevisme.

A. C.

P.-S. — Les « Poilus » — qui avaient l'unique ambition de travailler dans l'intérêt de la ville — nous prient de remercier du fond du cœur les 900 électeurs indépendants qui, en dépit d'une pression sans précédent, ont manifesté librement leur volonté.

## LES ÉLECTIONS

Voici le résultat des élections municipales de la commune de Cahors : Sont élus :

### LISTE de concentration républicaine de gauche

Inscrits	3.057
Votants	2.119
Suffrages exprimés	2.094
Majorité absolue	1.048
MM. Gélis	1.395 voix.
Teyssonières	1.392
Tassart	1.344
Paulus	1.319
Dulac	1.319
De Monzie	1.311
Carlin	1.290
Arnaudet	1.285
Gayet	1.279
Sastre	1.273
Ressiguiet	1.271
Gibert	1.258
Gaven	1.257
Henras	1.256
Huard	1.255
Cambon	1.239
Nicolai	1.237
Olivier	1.211
Marmiesse	1.209
Bessières	1.207
Pedelmas	1.205
Holzer	1.181
Heldt	1.179
Muxart	1.179
Sarraut	1.161

### LISTE RÉPUBLICAINE des Poilus et d'Union démocratique

MM. Coueslant	913 voix.
Daynard	889
Chéry	877
Talou	848
Sourdrille	836
Belot	836
Bris	836
Rousseau	834
Henras	824
Gatbert	809
Cappus	805
Méric	800
Ganayre E.	793
Ozanne	778
Redoulès	777
Sarrazin	773
Darré	771
Miquel	768
Rigal	763
Gagnayre F.	759
Conté	759
Fréjaville	750
Moulinier	742
Vinel	740
Libert	739
Barthès	705
Regourd	699

### Après le scrutin

Il est trop tôt pour pronostiquer ce que sera la « vie municipale » à Cahors. Laissons au temps et aux événements le soin de nous fixer.

Bornons-nous, pour l'instant, à constater que l'élection a été saluée par les complets-inlassablement répétés, pendant la nuit, de l'« Internationale » et par d'autres chants... pleins de promesses rassurantes pour les bons bourgeois que sont les sortants et pour les autres habitants paisibles de la ville.

Il est plus facile de marcher à la conquête d'un siège sénatorial en s'alliant aux partisans des soviets (ne les réclamait-on pas déjà dans les chants de la nuit ?), qu'il ne le sera peut-être de marcher d'accord pour le relèvement économique de notre pauvre cité.

Puissions-nous nous tromper sur les désillusions que nous prévoyons !...

### ATTENDONS !

Les élections municipales sont terminées à Cahors : laissons les vainqueurs jouir de leur triomphe. Ils sont étonnés eux-mêmes de ce triomphe. Il ne nous a pas surpris.

Ce n'est pas le moment de parler des moyens employés par les élus et des alliances dont Cahors appréciera les bienfaits au cours de ces 4 années.

Mais il est nécessaire de noter que la pression faite sur les électeurs a été sans précédent, les promesses ont été innombrables. L'Administration a joué le grand jeu. Tous les procédés ont été bons : ils ont été souvent douteux.

Nous n'exagérons pas en disant que la réunion publique de samedi soir était préparée avec art par des manouvriers de premier ordre. Nous affirmons que 300 personnes environ étaient installées dans la salle avant l'ouverture des portes.

On s'en est bien aperçu au cours de la réunion. Cris, trépignements, interruptions, clameurs, rien n'a manqué au concert électoral. Un incident pénible et grave a démontré que les arguments frappants avaient aussi leur valeur.

Mais tout ceci c'est du passé. L'avenir s'annonce sous un aspect des moins plaisants. Les conseillers sortants le murmurent déjà.

Pour servir l'intérêt d'un homme et de sa clientèle, ils n'ont pas reculé devant les partisans du bolchevisme. Il fallait, disait-on « sauver la République » !!!

Soit, la République est sauvée. Mais nous ne sommes qu'au début. Qui vivra verra. Les effets de l'union avec les extrémistes ne tarderont pas à se faire sentir.

Pour notre part, nous les enregistrons et ne les déplorons jamais. Les bons bourgeois que sont les sortants ne penseront pas ainsi dans quelque temps. Nous le répétons, qui vivra verra.

Ce que nous souhaitons ardemment, c'est que les affaires de la ville se fassent au mieux des intérêts de tous. Qu'on ne nous amuse plus par des promesses et de belles paroles et qu'on n'écrase pas le public sous des impôts excessifs.

Attendons ! L. B.

### Election au Conseil Général

M. Mazières, Conseiller général du canton sud de Cahors, adresse la lettre suivante aux électeurs :

Aux Electeurs du Canton sud de Cahors

Chers Electeurs et bien chers amis, Atteint d'une maladie chronique de plus en plus aiguë et que j'ai contractée au service du ravitaillement des Poilus de 1914 à 1916, je me vois contraint, à mon grand regret, de renoncer à solliciter le renouvellement de mon mandat de conseiller général qui expire maintenant.

Je vous adresse donc mes plus cordiaux remerciements pour les témoignages plusieurs fois répétés d'amitié et de sympathie que vous m'avez accordés et je vous en exprime mon entière reconnaissance.

Pendant toute la durée de la guerre, malgré ma maladie, j'ai tenu à rester sur la brèche pour remplir tout mon devoir patriotique et faire acte de bon citoyen.

C'est ainsi que dans la mesure de mes forces et avec tout le dévouement dont je suis capable, j'ai voulu participer à toutes les œuvres diverses et multiples de défense nationale, sans abandonner le travail des autres Commissions administratives dont j'étais membre.

Conseiller municipal de Cahors pendant 26 ans (de janvier 1880 à 1906), dont 25 à titre d'adjoint au maire ; — Président du Conseil d'Arrondissement et Conseiller Général depuis de longues années, j'ai la très consciencieuse assurance de n'avoir jamais fait du mal ni porté le moindre préjudice à qui que ce soit. Durant ma vie politique, j'ai conscience d'avoir fait mon devoir et d'avoir rempli exactement toutes les missions qui m'ont été confiées, avec le zèle, le dévouement, le désintéressement et l'honnêteté que doit avoir tout *Élu du Peuple*.

Si je n'ai pas rendu tous les services qui m'étaient demandés, c'est à contre-cœur, et parce qu'il m'a pas toujours dépendu de moi qu'ils fussent satisfaits.

Et maintenant, chers Electeurs et amis, permettez-moi d'espérer que celui qui vous ne donnez pour successeur, sera comme moi pénétré de solides convictions républicaines et que vous lui donnerez les mêmes témoignages d'estime et de confiance que vous m'avez accordés si souvent.

En rentrant désormais dans le rang, je vous déclare que ma porte restera ouverte à tous ceux d'entre vous qui croiront avoir besoin de mes modestes conseils.

Vive la France ! Vive la République !

A. MAZIERES.

Conseiller Général sortant.

Au moment où M. Mazières se retire de la vie politique, nous tenons à lui exprimer nos bien vives sympathies.

Pendant 40 ans, M. Mazières a été soit au Conseil municipal, soit au Conseil général un représentant dévoué de la ville de Cahors.

Ce n'est que forcé par la maladie que M. Mazières se voit contraint de résigner le mandat de Conseiller général, mandat qu'il a toujours rempli avec conscience et loyauté, dans l'intérêt de ses concitoyens et du parti républicain.

Les électeurs du canton sud de Cahors regretteront certainement la décision de leur représentant.

### Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Amilhat Jean : soldat très courageux, dévoué et consciencieux, a trouvé une mort glorieuse, le 7 février 1915, en se portant à l'attaque de la tranchée ennemie devant Perthes-les-Hurlus. A été cité.

Amilhat Guillaume-Jean-Baptiste : soldat très brave, Patrouilleur d'élite. A trouvé une mort glorieuse, le 22 août 1914, au combat de Bertrix (Belgique). A été cité.

Passi Honoré-Marcellin : vaillant soldat. Tué à son poste de combat, le 24 avril 1916, dans les tranchées devant la Harzeée en faisant courageusement son devoir. Une blessure antérieure. A été cité.

Flory Noël-Mathurin : bon soldat, brave et dévoué. Mort pour la France, à son poste de combat, le 12 août 1915, dans le secteur de Saint-Hubert-Marie-Thérèse en Argonne. A été cité.

### Compatriote

Notre excellent compatriote, M. Lagarde, chef du bureau du personnel à l'Administration centrale des P. T. T., chevalier de la Légion d'honneur, vient d'être, sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite, et nommé inspecteur général honoraire des postes et des télégraphes.

Toutes nos vives sympathies à notre excellent compatriote.

### P. T. T.

M. Laombrade, commis des P. T. T. à Paris, est nommé à Figeac.

**Marché du travail**  
L'Officiel publie la situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 17 au 22 novembre 1919.  
Nombre de placements : 13 hommes, 8 femmes.  
Demandes d'emploi non satisfaites : 4 hommes.  
Offres d'emploi non satisfaites : (mineurs et manoeuvres industriels) : 8 hommes, 7 femmes.  
Autres travailleurs : 13 hommes, 17 femmes.

**Lou Gorrit del Querrey**  
Union amicale de l'arrondissement de Gourdon

Le Conseil d'administration « Del Gorrit » se réunira le samedi 6 décembre 1919 au café Maunoury, 14, quai du Louvre, à 21 heures précises.

**Ordre du jour :**

Discussion sur l'organisation de la Fête de l'Arbre de Noël, le programme paraît des plus intéressants. Les petits Parisiens, tout en ayant la joie de retrouver leurs petits camarades des Colonies de vacances de la belle saison, s'amuseront et recevront des friandises et jouets offerts par la Société. Aussi combien parmi ces tout petits, attendent avec impatience le 28 décembre pour y venir. Les jures de leur jeune âge égareront, ce jour-là, la grande salle du Palais de la Fédération de l'Épicerie, 32, rue du Renard.

**Foot-ball**

Un match de football aura lieu le 7 décembre 1919 sur le terrain du Lycée, à Cabessut, entre l'équipe militaire du 7<sup>e</sup> R. I. et l'équipe de la ville. Le coup d'envoi sera donné à 14 heures précises.

**Examen**

Une session spéciale d'examen pour le Certificat d'aptitude au professorat des Ecoles normales et des Ecoles primaires supérieures, ancien régime (ordre des lettres, des sciences et des sciences appliquées), s'ouvrira le 20 janvier 1920.

Cette session sera exclusivement réservée aux candidats démobilités ou originaires des régions envahies. Inscriptions jusqu'au 20 décembre à l'Inspection Académique.

**Foire du 1<sup>er</sup> décembre**

La foire du 1<sup>er</sup> décembre a été assez importante. Voici les cours :  
Bœufs gras, de 75 à 100 fr. les 50 kilos ; vaches grasses, de 70 à 90 fr. les 50 kilos. Bœufs de travail, de 2.700 à 4.000 fr. la paire ; vaches de travail, de 1.800 à 3.000 fr. la paire.  
Bouvillons de 1.700 à 2.800 fr. la paire.  
Porclets, de 180 à 300 fr. pièce.  
Moutons gras, 2 fr. 40 ; agneaux, 2 fr. 50 le demi-kilo.  
Brebis d'élevage, de 80 à 125 fr. pièce.  
Marché. — Poules grasses, 3 fr. 10 ; poulets, 3 fr. ; canards, 3 fr. ; lapins, 1 fr. 50 ; dindes, 2 fr. 50, le demi-kilo.  
Œufs, 7 fr. 25 la douzaine.  
Oies grasses, 6 fr. ; canards gras, 5 fr. le demi-kilo.

**Chronique sportive**

**La Partie.** — Ainsi que je le prévoyais dans mon article de samedi, la partie de dimanche fut chaudement disputée et consista en attaques rapides et incessantes du Lycée, entravées par une bonne défensive des poilus, d'autant plus facile qu'ils sont plus lourds.

L'équipe du 7<sup>e</sup> d'infanterie mit en jeu de nouveaux équipiers, dont la plupart feront de bons joueurs. Mais il en est un, l'arrière, qui étonna grandement le public par sa conception, toute particulière heureusement, de jouer le ballon. Assurément c'est là une méthode bien récente, car personne ne la comprit !

La Quercynoise pratiquant toujours le jeu ouvert, domina pendant toute la partie, mettant vingt points à son actif. La mêlée basse et bien coude, offrant encore plus de cohésion que dimanche dernier, soutint la poussée puissante du 7<sup>e</sup> et permit,

par un talonnage rapide, de belles et nombreuses ouvertures. Si la touche fut moins bonne au Lycée que chez les Poilus, n'incriminez pas les avants. Ils la joueront très bien lorsque leur demi voudra lancer le ballon avec un peu plus de précision. D'ailleurs ses avants, bien dirigés, font du bon travail et sachant qu'ils peuvent compter sur leurs lignes arrières, les servent très régulièrement ; nous ne saurions en dire autant de ceux du 7<sup>e</sup>.

Mais quoi Poilus ? est-ce pour cela que courraient ces bruits si étranges après la partie. Parce que le Lycée a remporté deux victoires sur vous, vous ne joueriez plus ? Non, n'est-ce pas ? Songez à ce grand capitaine de l'antiquité qui disait : « Ce n'est que par de multiples défaites que nous apprendrons à vaincre. » Poilus du 7<sup>e</sup> quittez cet air boudeur d'enfant gâté qui vous sied si mal ! Allons, soyez raisonnables, ayez confiance et à votre tour vous connaîtrez la victoire !

**Sur la touche.** — Nombreux furent les sportifs qui allèrent applaudir et Poilus et Potaches ! Tous se sont promis d'y retourner dimanche prochain, car sachez que c'est par un match amical entre la Quercynoise et une autre équipe caducienne de grande valeur que le Lycée veut commencer son calendrier sportif.

On chuchotait hier, sur la touche, des choses si réconfortantes pour un ancien joueur, que j'en fus tout joyeux. Écoutez ! En plus des trois équipes de la Quercynoise et de l'Équipe du 7<sup>e</sup> d'infanterie, il se forme deux équipes nouvelles : une des employés du P. O. et une de jeunes gens de la ville. De plus les Normandais possèdent eux aussi un team qui n'est pas négligeable et Cahors verra bientôt quatre ou cinq bonnes équipes. N'est-ce pas un joyeux symptôme de renaissance sportive ? Ah ! je savais bien que parmi, les cendres de l'ancien et glorieux Stade Cadurcien, il restait quelque étincelle vivace qui viendrait raviver les ardeurs sportives restées trop longtemps latentes, hélas ! dans le cœur de mes jeunes compatriotes ! Bravo Cahors !

Mais ce n'est pas tout ; voilà que dans tout le département des sociétés vont se fonder. Il y a quinze jours à peine un entrefilet paru dans les journaux annonçait une rencontre amicale entre les équipes de Figeac et de Capdenac et hier j'apprenais qu'il existait une équipe à St-Céré. De plus vous ignorez peut-être que Luzech possède déjà une société sportive bien organisée qui fera bientôt parler d'elle !

Allons les vieux ! Saluons avec joie ce renouveau sportif général et si nous voulons en être fiers, nous aussi, tout en félicitant cette belle jeunesse, ne lui ménageons pas nos encouragements.

**Le Vieux Sportif.**

**Elections sénatoriales**

L'« Officiel » publie :

1<sup>o</sup> Le décret convoquant pour le mercredi 10 décembre 1919 les conseils municipaux élus les 30 novembre et 7 décembre 1919 dans les communes des départements de la Haute-Garonne, du Gers, de la Gironde, de l'Hérault, de l'Indre, du Lot, du Lot-et-Garonne, des Landes, de la Lozère, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Vienne, du Vaucluse, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs de ces départements qui aura lieu le dimanche 11 janvier 1920.  
2<sup>o</sup> Le décret convoquant les conseils municipaux des communes comprises dans les départements français, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur et fixant la date de cette élection au dimanche 11 janvier 1920.

**Les Elections au conseil général et au conseil d'arrondissement**

Le « Journal Officiel » publie le décret fixant au 14 décembre 1919 la date des élections pour le renouvellement des deux séries des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, excepté pour le conseil gé-

néral de la Seine et la première série des conseils d'arrondissement de ce département.

**LES CAMPAGNES DU 7<sup>e</sup> D'INFANTERIE (1914-1919)**

(Suite)

Vers 19 h. 45, le Lieutenant Mathieu, Commandant la 1<sup>re</sup> section de mitrailleuses, placée près du Verger, signale des colonnes ennemies sortant de la lièze. Ouest du bois de la Cote 104 et s'échelonnant sur les crêtes 104 et 110. L'effectif de ces groupes ennemis, progressant par demi-section, est évalué à trois compagnies. Il donne l'ordre à ses pièces et aux pièces de la section de droite d'ouvrir le feu. Les mitrailleuses font du bon travail. Plusieurs cadavres sont vu le lendemain étendus sur le terrain.

Une circulation inaccoutumée d'isolés allant vers le ravin N.-E. de Hangard est signalée vers 20 heures par le Commandant du C. R. Hangard.

Il semble donc que l'ennemi prend place pour attaquer. Cette impression confirme les renseignements donnés la veille par un déserteur Alsacien-Lorrain qui annonçait une offensive allemande puissante pour le 23 ou 24.

Le 24 avril, vers 1 h. 40, des groupes ennemis remontent les pentes de 104, allant vers le sud ; il semble qu'il s'agit de travailleurs qui, ayant achevé leur tâche, retournent à leur base de départ.

L'artillerie est demandée et déclenchée quelques minutes après, un peu parcimonieusement.

Par ordre du Lieutenant-Colonel Bourret, tout le monde est alerté, à son poste de combat, à partir de 2 h. 30.

A 3 heures, un violent tir de destruction, avec emploi d'obus toxiques, est déclenché sur Hangard.

A 3 h. 30, le Capitaine de Bardies, Commandant la 10<sup>e</sup> Compagnie, signale que l'ennemi s'avance à droite et à gauche du cimetière.

Le tir de barrage est immédiatement demandé, et le premier assaut de l'ennemi est arrêté par les feux d'infanterie et d'artillerie.

Le bombardement continue intense sur Hangard et s'étend au C. R. Hourges, particulièrement dirigé sur la route d'Amiens et le pont de Domart.

Les lignes téléphoniques sont coupées, mais la T. P. S. fonctionne bien.

De 5 h. 30 à 5 h. 50, le bombardement ennemi diminue d'intensité, mais reprend avec grande violence à 5 h. 50.

A 6 heures, l'ennemi attaque par vagues serrées, collées à son barrage, sur tout le front.

Les mitrailleuses françaises entrent en action et tirent furieusement.

A Hangard, maintenu au Sud et à l'Est, il réussit, vers 6 h. 30, à s'approcher du bouquet au Nord à la faveur du brouillard. Subissant des pertes nombreuses dans ses rangs, des groupes lèvent les bras pour faire taire notre feu, cependant des porteurs de flammes-verrier se glissent derrière les premiers éléments ennemis et parviennent à lancer des flammes dans la tranchée du bouquet.

La section de gauche de la 9<sup>e</sup> Compagnie et la section de gauche de la 11<sup>e</sup> Compagnie sont ainsi débordées et l'ennemi prend pied dans le bouquet.

La 9<sup>e</sup> Compagnie se repulpe et se reforme à 100 mètres en arrière.

Le Commandant du C. R. donne l'ordre aux deux sections de réserve de la 6<sup>e</sup> Compagnie de contre-attaquer pour crever la hernie existant entre la 9<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup>.

(A suivre)

**Les élections municipales**

**CATUS.** — Liste Lacombe, républicaine radicale, élue entièrement.

**ALBAS.** — Mourgues, maire, battu ; triomphe républicain. Liste démocratique des poilus, 8 élus, 1 hollotage.

**MARCIHLAC.** — Votants, 163 ; majorité absolue, 82. Sont élus : Delmas, député, 138 v. ; Félix Bru, 102 ; Falgüères, maire, 111 ; Marcenac, 135 ; B. Pradines, 119 ; J. Pradines, 117 ; Sourrou, 123 ; Rouqueyrolles, 83 ; Larnaudie, 62 ; Salgues de Génies, 88 ; Léopold Touza, 90.

**PAYRAC.** — Liste du docteur Constant, dix candidats élus ; liste Margis, aucun élu ; deux hollotages.

**GRAMAT.** — Liste radicale, onze élus ; liste réactionnaire, cinq élus ; un hollotage.

**PUY-LEVEQUE.** — Liste républicaine sortante, 4 élus ; liste d'Union socialiste, 1 élu ; hollotage 3 sections ; 7 sortants réélus ; un hollotage.

**SALVIAC.** — La liste républicaine sortante a huit élus ; la liste réactionnaire, six élus. Deux hollotages.

**LABASTIDE-MURAT.** — La liste unique des poilus est élue sans concurrent.

**CASTELNAU-MONTRATIER.** — Liste républicaine Blanié, 9 élus ; liste réactionnaire, 4 élus ; 3 hollotages.

**TEYSSIEU.** — La liste Canet, d'union républicaine, est élue entièrement.

**DOUELLE.** — Liste républicaine Arnould élue.

**MONTCUQ.** — Liste républicaine docteur Pendaries élue.

**SAINT-GERY.** — Liste républicaine élue.

**VERS.** — Liste républicaine Magniabal élue.

**CASTELFRANC.** — Liste Gipoulou, républicaine, élue.

**SAINT-CERE.** — Liste de concentration républicaine élue.

**VAYRAC.** — 11 élus liste républicaine Laquière ; 4 élus liste de Lapièrre.

**LUZECH.** — Liste radicale-socialiste Desplats, 15 élus sur 16 à une forte majorité. Un seul candidat d'opposition élu.

**SOULLAC.** — Liste d'union républicaine, 14 élus ; liste républicaine socialiste, 3 élus ; 4 hollotages.

**LE VIGAN.** — Liste radicale entièrement élue.

**FIGEAC.** — Liste républicaine élue.

**Cazals**

**Elections municipales.** — Bravo, les poilus ! Après avoir été à la peine durant la guerre, les voilà à l'honneur ; dimanche dix de leurs ont été élus conseillers municipaux. Ce sont M. M. Carry, Cassol, Villades, Auricoste, Combarè Joseph, Boyé, Selgues, Alazard, Pujade Jules, Vialard Lucien. Nous les félicitons bien sincèrement et complons sur eux pour travailler activement au relèvement de notre chère cité.

**Bindou**

**Elections municipales.** — Tous les conseillers sortants candidats ont été réélus à une grosse majorité. M. Soulié notre sympathique maire en tête. Cinq nouveaux, feront partie de l'assemblée municipale, ce sont M. M. Pellatié, Amagat Noël, Larmartinie de Bindou, Rigal et Lasfargues, fils, de Moussac. Nos félicitations.

**Gajarc**

**Elections municipales.** — La liste républicaine a 11 élus. Il y a un hollotage en faveur de celui qui a eu le moins de voix de cette liste et il a encore 15 voix de plus que le plus favorisé de la liste du Docteur Vernet.

Le dernier élu avec obtenu 173 voix. Le ballote 164.

Le Docteur Vernet chef de liste n'a obtenu que 137 voix.

**Figeac**

**Elections municipales.** — Inscrits, 1.921 ; votants, 1.125 ; majorité, 553.

Liste d'union républicaine : Docteur Pezet, 825 ; Baduel, 864 ; Loubet, 781 ; Lognuech, 695 ; Cougnole, 614 ; Ifneret, 707 ; Nozières, 715 ; Lafont, 715 ; Besombes, 573 ; Depuech, 633 ; Galabert, 649 ; Daynac, 719 ; Lala, 676 ; Bordes, 778 ; Vaysse, 701 ; Gény 706 ; Ser, 693 ; Cels, 737 ; Salvy, 626 ; Redouté, 775 ; Aillet, 663 ; Dournes, 647 ; Labry, 690. Tous élus.

**Etat-civil du 21 au 29 novembre 1919 :** Naissance. — Pons Françoise Marguerite ; Destal André Maurice ; Bégon André.

Mariages. — Cassan Louis à Bru Céline ; Salesses Louis à Allierieux Germaine ; Soulier Jean à Teyssier Marie.

Décès. — Delsou Antoine 75 ans ; Bédruze Victorine 77 ans ; Cayrouse Denis 87 ans ; Cazal Catherine 82 ans.

**Pharmacies.** — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Mouziols, rue Gambetta.

**Collège Champollion.** — C'est avec plaisir que nous enregistrons le succès de M. Rumeau, professeur de libre au Collège, qui vient d'être reçu 5<sup>ème</sup> sur 12 au concours de l'agrégation es-lettres.

M. Franchet, ancien professeur de notre établissement vient d'être reçu au même concours.

M. Léopold, professeur d'anglais et d'espagnol est admissible à l'agrégation d'anglais.

Il vient d'être organisé au collège de Figeac une étude spéciale pour les élèves externes. La surveillance coûte 4 francs par mois.

Peu nombreux sont les parents qui peuvent s'occuper d'une façon efficace des études de leurs enfants, aussi les engageons-nous vivement à bénéficier de cet avantage.

**Attribution de charbon.** — Il vient d'être attribué à la ville de Figeac 40 tonnes de charbon. Les personnes qui désirent s'en procurer sont invités d'aller prendre un bon à la mairie.

**REMERCIEMENTS**

M. et Mme Albert DURANDEAU, Inspecteur adjoint de l'Enregistrement à Cahors :

M. et Mme Th. DURANDEAU, propriétaires à Figeac ;

M. et Mme FONT-DOUBY, propriétaires à Ax-les-Thermes, et tous leurs parents, remercient bien sincèrement leurs amis et connaissances des témoignages de sympathie qu'ils ont bien voulu leur exprimer à l'occasion du décès de

Mademoiselle Rose-Marie DURANDEAU leur fille et petite-fille.

**DÉPÊCHES**

Paris, 11 h. 45.

**Les élections**

Pour les élections sénatoriales, à Paris, on parle des candidatures éventuelles de MM. Dausset, Robaglia, Chérioux, Brunet, conseillers municipaux, général Maletierre et Adrien Veber, ancien député.

**Retour de M. Poincaré**

M. Poincaré, retour de son voyage dans les Ardennes, est rentré ce matin à 8 heures.

**Au Conseil suprême**

Sur les instances des représentants français et anglais à la Conférence, la délégation américaine, dont le départ est imminent, a désigné M. Hugh Wallace, ambassadeur américain, pour représenter l'Amérique au Conseil suprême. M. Wallace ne pourra cependant prendre aucune décision sans en référer à son gouvernement.

**Le Traité au Sénat américain**

De Washington : Le Sénat a repris ses travaux, mais il n'a pas discuté la question du traité de paix.

L'opposition reste irréductible. On attend le Message du Président Wilson ; il est probable que le traité sera retiré du Sénat pendant quelques jours pour permettre des négociations relativement à un compromis.

**Le gouvernement allemand**

De Berlin : Devant les attaques incessantes dont il est l'objet, il est probable que le Gouvernement allemand va donner sa démission en entier.

**En Angleterre**

De Londres : Les nouveaux tarifs des chemins de fer actuellement à l'étude et qui seront soumis au Parlement la semaine prochaine, entrèrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier.

**AVIS DE DETTES**

M. ANDRIEU Louis, de Montanel, ne paiera pas les dettes que pourrait contracter sa femme, Honorine PETIT, qui a quitté le domicile conjugal.

**La librairie GIRMA Cahors**

demande un petit commis de 12 à 16 ans  
Appointements de suite

**CRÉDIT NATIONAL**

Pour faciliter la réparation des dommages de guerre  
EMPRUNT 5 % NET D'IMPOTS  
8.000.000 d'obligations d'un nominal de 500 fr., remboursables à 600 fr.

Jouissant de la garantie de l'Etat  
PRIX D'ÉMISSION : 495 FRANCS  
LOTS ANNUELS 10.000.000 de FRANCS  
PAR TIRAGES TRIMESTRIELS

**La BANQUE MARC TREILLARD à CAHORS**

8, rue G. Clémenceau  
désireuse de donner toutes satisfactions à sa clientèle, s'est assurée la disposition d'un certain nombre de titres, lui permettant de servir les demandes, intégralement, au fur et à mesure de leur arrivée et jusqu'à épuisement de son stock.

**BULLETIN FINANCIER**

Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1919.

Le mois débute par une séance calme, mais assez ferme.

Nos Rentés sont encore faibles, les 3 0/0 à 60, 5 0/0 87,85, 4 0/0 1917 ex coupon à valu 70,85 et le 4 0/0 1918 71,45. Les changes sont encore fermes.

Nos actions de banques sont calmes, Union Parisienne 1.140.

Chemins de fer français bien tenus, Lyon 705, Midi 712.

Les valeurs de navigation ont peu varié, Transatlantique 524, Messageries 615.

Les valeurs pétrolières ont été un peu offertes, Mexican Eagle s'est traitée hors cote à 648, Royal Dutch à 32.000, Shell à 512. Hausse de l'action Industrielle des Pétroles à 1.850, la part n'a pu être cotée faute d'offres.

Les diamantifères ont été fermes, De Beers 1.232, Jagersfontein 290.

Les mines d'or ont eu quelques échanges aux cours de samedi, East Rand a valu 31 et 31,50.

En valeurs diverses, achats nombreux en Stéarinerie Fournier à 685 et 690, sucres d'Égypte calmes à 705.

Credit Foncier Colonial 2.600, Basse-Loire 297, Héraclée 710. Hausse de l'Éclairage à 3.100 contre 2.900 samedi.

La Maison Vve MERMET aîné et GOGUET, Constructeurs de Bâtiments mécaniques et Romains (Trémo), informe son nombreux clientèle que la nouvelle organisation de ses usines lui permet de livrer à l'heure et à l'accepter Agents nouveaux qui voudraient la représenter.

**FOUR CONFISERIE pour jour et de nuit**  
Dragees à 9 fr. 50 le kil. Dem. catalogue. ROUCHIER, Angoulême.

**On demande**

**Représentants sérieux**  
Références exigées  
pour fabrication de produits chimiques, javel, cirage, Encasistiques et tous les produits d'entretien, etc. S'adresser, 20, rue de la Tannerie, Chantenay-sur-Loire (Loire-Inférieure).

**Société d'applications automobiles**

Siège Social : Route Nationale  
SOULLAC (Lot)  
Section Autos, Moteurs et Engles

Réparations et mise au point. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour et de Forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capotages. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Ventes et achats de Neuf et d'occasion. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Graisses et Huiles. — Garage.

**Section Transports**

Transports de Marchandises par Camions. — Autos. — Location d'Automobiles pour Courses et Tourisme.

**Section Electricité**

Installations B. et H. Tension. — Postes transformateurs. — Installations de cinémas. — Forage. — Lumière. — Sonneries. Téléphones. — Réparations dynamo et Magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de Matériel.

Télégrammes. — GARAGE, Souillac.  
TÉLÉPHONE : 4.

**Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).**

Le Gérant : A. COUESLANT.

**LES VAINCUS DE LA VIE**

**Le Fils d'un Voleur**

PAR

**JULES MARY**

IX

ÉCHEC À LA REINE

Le projet insensé de les rejoindre, elle va l'accomplir au mépris de sa vie. Elle sait bien qu'elle a mille chances de mourir. Mais qu'elle aborde l'îlot maudit, que son bateau, lancé comme un boulet par le torrent, aille se jeter contre les roches, voilà tout ce qu'elle demande, dans une rapide et fervente prière. Si elle survit, si elle les rejoint, on la retrouvera auprès d'eux, à l'aurore. On dira qu'ils ont été surpris, tous trois, par la catastrophe. A personne ne viendra le soupçon d'une intrigue coupable, dont elle eût été complice et témoin. Berneret et nul autre aura le droit d'interroger sa fille. Ainsi elle épargnerait aux amants l'indignation publique, à Gerbert, une injuste douleur... Et peut-être pourra-t-elle aimer encore !

Elle n'a plus sa raison. Ces choses d'épouvante l'énervent. Puis, elle souffre et ce serait une grande douleur de mourir, presque un triom-

phé, toute sa vengeance enfin, si elle avait le temps de faire comprendre à Ponthierry qu'elle meurt pour lui, toute enveloppée dans son unique amour...

— Oh ! Jean !... cruel !... cruel !... Le bachot, en sarabande effrénée, pique tout à coup vers Cécile. Elle s'y accroche, s'y jette d'un élan et tombe, au fond, dans l'eau qui le remplit à demi. Une vague, aussitôt, le recule d'un trait jusqu'au bout de sa chaîne... La chaîne se rompt... La jeune fille, malgré sa vaillance, jette un cri... et la rivière, avec rage, emporte cette proie facile, ce jouet misérable, parmi les pièces de bois, poutres, planches du moulin, arbres, branches feuillues, ruines du Pont-Noir, qui tournent et dansent autour d'elle, la frôlent, la cognent, s'engouffrent et disparaissent après un plongeon, dans un chaos...

Il n'est pas long, ce trajet jusqu'à l'île et elle y entrevoit cent fois la mort. A genoux dans l'eau, elle se retient avec les bras passés autour du banc de rames. Comme une flèche, le bateau dépasse les troncs, franchit un amas de branches, est soulevé comme par quelque monstre marin, retombe et se remplit en clapotant. Et dans cette détresse, en cette minute, l'enfant n'a qu'une pensée : le tourbillon ne la fera-t-il pas dévier par le milieu de la rivière, l'enlevant à ceux qu'elle veut sauver et rendant inutile son dévouement ? L'îlot qui, de loin, n'était qu'une masse confuse, maintenant commence à paraître avec le détail de

ses beaux arbres endormis dans la clarté de la lune. Le bachot vire plusieurs fois sur lui-même, contrarié par des remous violents qui le projettent au long d'une barrière élevée à un enclos. La barrière a rencontré dans sa course au travers des champs envahis,